

REF: PCH/DDCH/DCE/N°2812/2023

Casablanca, le 6 OCT 2023

## Appel à Candidature (1er appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Assurés Salariés, TNS et RAMED** au niveau de la Division Développement et Relation Assuré Affilié relevant de la Direction Régionale Dakhla Oued Eddahab/Pôle Réseau /Direction Générale Adjointe Assuré & Affilié.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation / Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public <a href="https://www.emploi-public.ma">www.emploi-public.ma</a> ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Service Assurés Salariés, TNS et RAMED/  Division Développement et Relation Assuré Affilié/  Direction Régionale Dakhla Oued Eddahab	ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 2 ans dans le poste;  Ou  -Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum,	-Maîtrise des procédures internes relatives à l'affilié, l'assuré, aux conventions internationales et AMO; -Capacité à assurer le processus d'exploitation des dossiers de prestations des assurés salariés TNS et RAMED conformément à la réglementation en vigueur; -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs;

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV

- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir. Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le 2000 et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(\*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB: Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Hassan BOUBRIK Directeur Général